

0470003Y

ACADEMIE DE BORDEAUX

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN BAPTISTE DE BAUDRE

5 ALLEE PIERRE POMAREDE

47916 AGEN CEDEX 9

Tel : 0553775600

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 13

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 21

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/11/2025

Réuni le : 20/11/2025

Sous la présidence de : David Silveira

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à SEVILLE , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui

Nombre: 1

Libellé de la délibération :

SEVILLE :

Le conseil d'administration :

- approuve l'organisation et le financement du voyage à SEVILLE
- autorise le chef d'établissement à prendre tout acte relatif à l'organisation de ce voyage
- Arrête le montant de la participation des familles à 500€

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Conseil d'administration

Voyage pédagogique en Andalousie

CLASSES: 1ère et Tle générales

OBJECTIFS: voyage à vocation linguistique et culturelle.

RESPONSABLES DU PROJET :

M. MAYNARD

DATES : du 24 au 31 mars 2026

Nombres d'élèves : 35

Accompagnateurs : 4

DEPENSES		RECETTES	
Séjour + transports + assurance	35 517.30 €	Participation des familles	17 500.00 €
		500.00 € 35 élèves	
		Subvention ERASMUS	13 441.00 €
Aléas	200.00 €	Participation du Lycée	2 276.30 €
		Subv Région	2 500.00 €
		NB: Le Fonds social lycéen pourra aider, en fonction des crédits disponibles et du nombre de demandes, les familles qui auraient des difficultés	
TOTAL	35 717.30 €	TOTAL	35 717.30 €

coût par participant

915.83 €

- Approbation du projet de voyage
- Autorisation de la signature du contrat avec un voyageur
- Montant de la participation des familles par élève 500.00 €
- Acceptation des dons d'organismes ou d'associations